

## Directives aux bénévoles des Petits Frères selon les paliers d'alerte Covid-19

Les Petits Frères est heureux de vous transmettre les directives sommaires par palier d'alerte Covid-19<sup>1</sup> pour vous guider dans votre accompagnement futur auprès des Grandes Amies et Grands Amis.

### Légende

**VAC** : Validation nécessaire auprès de votre coordonnateur.trice d'équipe avant votre déplacement

**MPA** : Besoin d'un masque de procédure si le ou la Grand.e Ami.e a besoin d'assistance pour se déplacer

**VMV** : Validation auprès du milieu de vie

**MSD** : si mesures strictes de désinfection des lieux est mise en place

**PPA** : Personne reconnue par le milieu de vie comme proche aidante

		Palier d'alerte de la région/Mesures applicables			
Type d'accompagnement PF		Palier 1 – Vigilance VERT	Palier 2 – Préalerte JAUNE	Palier 3 – Alerte ORANGE	Palier 4 – Alerte maximale ROUGE
<b>Jumelage/Visites/Accompagnement en fin de vie</b>					
1	Visite intérieure d'un.e GA à domicile	Permis 🧑 Max. 3 adresses et 10 pers. (distanciation et masque)	Permis 🧑 Max. 2 adresses (distanciation et masque)	Limité 🧑 VAC	Limité 🧑 VAC
2	Visite intérieure dans un milieu de vie collectif (RPA, CHSLD, etc.)	Permis VMV Max. 9 à la fois, (10, incluant le résident.e) (distanciation et masque)	Limité VMV et VAC Pers. d'1 résidence à la fois (distanciation et masque)	Limité VMV et VAC Max. 1 pers. à la fois	Limité 🧑 VMV et VAC Max. 1 PPA à la fois, 2/jour
3	Accompagnement en fin de vie d'un.e GA dans un milieu de vie collectif (RPA, CHSLD, etc.)	Permis VMV	Permis VMV Max. 2 PPA à la fois, 4/jour	Limité VMV et VAC Max. 1 PPA à la fois, 3/jour	Limité 🧑 VMV et VAC Max. 1 PPA à la fois, 2/jour
4	Visite extérieure d'un.e GA à domicile	Permis 🧑 Max. 3 adresses et 10 pers	Permis 🧑 Max. 2 adresses et 8 pers	Permis 🧑 Max. 2 adresses et 8 pers.	Permis 🧑 Max. 2 adresses et 8 pers.

<sup>1</sup> Identifiés par le Gouvernement et la Santé Publique du Québec : [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/sante/documents/Problemes\\_de\\_sante/covid-19/20-210-paliers-alerte.pdf?1599508308](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/sante/documents/Problemes_de_sante/covid-19/20-210-paliers-alerte.pdf?1599508308)

## Directives aux bénévoles des Petits Frères selon les paliers d'alerte Covid-19

		Palier d'alerte de la région/Mesures applicables			
Type d'accompagnement PF		Palier 1 – Vigilance VERT	Palier 2 – Préalerte JAUNE	Palier 3 – Alerte ORANGE	Palier 4 – Alerte maximale ROUGE
5	Visite extérieure d'un.e GA à l'extérieur d'un milieu de vie collectif (RPA, CHSLD, etc.)	Permis VMV Max. 9 pers.	Permis VMV Max.5 pers.	Permis VMV et VAC Max 5 pers.	Permis VMV et VAC Max 3 pers. (PPA)
<b>Activités de groupe/célébration/sorties avec les Grands Amis</b>					
6	Activité de groupe dans les locaux des Petits Frères <a href="#">*Selon consignes PF</a>	Permis* VAC Max. de 12 pers. ou moins selon la superficie des lieux. (distanciation et masque)	Permis* VAC Max. de 12 pers. ou moins selon la superficie des lieux. (distanciation et masque)	Non permis	Non permis
7	Activité de groupe intérieure dans des locaux autres (suivant les mesures sanitaires et de désinfection en vigueur)	Permis 🚫* VAC (distanciation et masque)	Permis 🚫* VAC (distanciation et masque)	Non permis	Non permis
8	Activité de groupe extérieure aux locaux des Petits Frères <a href="#">*Selon consignes PF</a>	Permis* VAC Max. de 12 pers. ou moins selon la superficie des lieux. (distanciation et masque)	Permis* VAC Max. de 12 pers. ou moins selon la superficie des lieux. (distanciation et masque)	Non permis	Non permis
9	Activité de groupe extérieure dans un lieu public sans nourriture	Permis 🚫 VAC Max. 50 personnes (distanciation)	Permis 🚫 VAC Max. 12 personnes (distanciation)	Permis 🚫 VAC Max. 12 personnes (distanciation et masque)	Permis 🚫 VAC Max. 8 personnes (Distanciation et masque)
10	Activité de groupe extérieure dans un lieu public avec nourriture <a href="#">*Selon consignes PF</a>	Permis* VAC Max. 50 personnes (distanciation)	Permis* VAC Max. 12 personnes (distanciation)	Limité* VAC Max. 12 personnes (distanciation et masque)	Non permis
<b>Transport d'un.e Grand.e Ami.e</b>					
11	Accompagner un.e GA en voiture	Permis 🚫 MPA <a href="#">Voir mesures covoiturage PF</a>	Permis 🚫 MPA <a href="#">Voir mesures covoiturage PF</a>	Permis 🚫 MPA <a href="#">Voir mesures covoiturage PF</a>	Limité 🚫 MPA + VAC <a href="#">Voir mesures covoiturage PF</a>


## Directives aux bénévoles des Petits Frères selon les paliers d'alerte Covid-19

		Palier d'alerte de la région/Mesures applicables			
Type d'accompagnement PF		Palier 1 – Vigilance VERT	Palier 2 – Préalerte JAUNE	Palier 3 – Alerte ORANGE	Palier 4 – Alerte maximale ROUGE
<b>Activités/Formation aux bénévoles ou rencontre d'équipe</b>					
<b>12</b>	<b>Formations/rencontres pour les bénévoles dans les locaux des Petits Frères</b>	Permis 🎓 MSD <i>(distanciation et masque)</i>	Permis 🎓 MSD <i>(distanciation et masque)</i>	Limité 🎓 MSD + VAC <i>Exception seulement</i>	<b>Non permis</b>
<b>13</b>	<b>Formations/rencontres pour les bénévoles dans des locaux autres</b> <i>(suivant les mesures sanitaires et de désinfection en vigueur)</i>	Permis 🎓 VAC <i>Max. 25 pers. ou moins selon la capacité de la salle (distanciation et masque)</i>	Permis 🎓 VAC <i>Max. 25 pers. ou moins selon la capacité de la salle (distanciation et masque)</i>	Limité 🎓 VAC	<b>Non permis</b>

En tout temps pour les 4 paliers d'alerte, les mesures sanitaires de base suivantes de la Santé Publique du Québec doivent être respectées :



- ✓ Distanciation physique de 2 m
- ✓ Port du couvre-visage
- ✓ Étiquette respiratoire (tousser dans le coude)
- ✓ Lavage et désinfection des mains fréquents
- ✓ Pratiques alternatives pour les salutations

 En complémentarité, pour vous guider, veuillez prendre connaissance des FAQ selon les paliers et mesures sanitaires spécifiques pour les visites et rassemblements intérieurs/extérieurs ainsi que le covoiturage/transport des Grand.e.s Ami.e.s. Ces informations sont disponibles ici : <https://www.petitsfreres.ca/benevolat/directives-covid-19/>. Si vous ne pouvez y avoir accès, veuillez communiquer avec votre coordonnateur.trice.